

DESTINATAIRE **AUX PRÉSCRIPTEURS DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE NORD (CHDL)**

EXPÉDITEUR : Laboratoire et service d'Hématologie

DATE : 2019-03-01

OBJET : ***Pertinence de certaines analyses en hématologie***

Bonjour,

Cette communication a pour but de vous informer que le laboratoire d'hématologie du CHDL poursuivra l'application des règles de pertinence sur certaines analyses ciblées par les recommandations de l'institut nationale d'excellence en santé et en service sociaux (INESSS) (réf : usage judicieux de 14 analyses biomédicales; outil pratique 2014). Tout en tenant compte d'autres indications déjà utilisées et reconnues en pratique clinique à l'intérieur de notre CISSS. Des ajustements seront possibles soit en présence de nouvelles données cliniques ou dans le contexte d'une harmonisation au niveau « Optilab »; vous en serez informés à l'avance.

Les analyses concernées sont :

- **Électrophorèse des protéines sériques**
- **Vitesse de sédimentation**

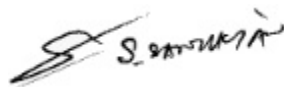
L'application de ces règles au niveau du système informatique du laboratoire (SIL) entrera en vigueur à partir du **1^{er} avril 2019**; un rappel avec la date vous sera communiqué à l'avance.

Ainsi, les modalités et les indications cliniques requises pour chacune de ces analyses vous sont communiquées en annexe **ci-joint** à cette note de service.

Si vous avez des questions ou des commentaires veuillez rejoindre :

M. Stéphane Desroches (poste 2608) et Mme Anick St-Amour (poste 2607) se feront un plaisir de vous aider ou de vous rediriger afin de répondre à vos questions.

Nous vous remercions de votre collaboration et de prêter attention à cette note de service.



Dr. Sarkis Santikyan	Anick St-Amour
Hémato-oncologue, Responsable médicale du service d'hématologie, OPTILAB LLL CHDL	Chef des Services de Biologie médicale par intérim Optilab LLL, CHDL